

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 18 & 19 octobre 1974

Etaient présents:

M. Jean Cadieux
M. Helmut Schweiger
M. Médard Collette
M. Paul Boudreau
M. Jean Ladouceur
M. Mohamed Zeitoun
M. Carmel St-Pierre
M. Raoul Dionne
Mlle Corinne Gallant
M. Khaled Belkhodja
M. Pierre L'Hérault
M. Roland Cloutier
M. Victor Ross
M. Jean-René Longval
M. Yvan Albert
M. René Lecomte
Mme Gilberte LeBlanc
Mlle Marielle Préfontaine
Mlle Huberte Richard
Sr Velma Wade
M. Fernand Mattart
M. Clément Loubert
M. Rhéal Bérubé
M. Brian Newbold
M. Albert Lévesque
M. Léopold Lanteigne
M. Léopold Laplante
Père Jean-Guy Lachance
M. Gilles Long
Sr Irène Léger
M. Gilbert Waquant
M. Jacques Lapointe
M. André Abelly
Père Roland-E. Soucie, Observateur
M. Paul-Emile Benoit, Observateur
M. Léandre Bourque

1 - OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Monsieur Jean Cadieux souhaite la bienvenue aux membres. Il déclare la réunion ouverte.

2 - CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION

Monsieur Cadieux constate la régularité de la convocation, c'est-à-dire que l'avis de réunion a été envoyé dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

3 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 JUIN 1974

Il est proposé par Rhéal Bérubé et appuyé par Brian Newbold que le rapport de la réunion du 11 juin 1974 soit accepté moyennant les corrections suivantes:

Page 5, No 9 - 2e paragraphe à la 5e ligne, on doit lire expédiées

Page 6, No 10 - 2e paragraphe à la 2e ligne, on doit lire Schweiger

Page 1, le nom de Roland Cloutier ne devrait pas figurer parmi les membres présents.

4 - CORRESPONDANCE

Le Secrétaire général fit lecture d'une lettre signée conjointement par le Dr E.S. Eddie, président du conseil d'administration, et M. Léopold Lanteigne, Recteur du Collège de Bathurst, demandant à l'Université de prendre l'entière responsabilité de l'enseignement universitaire du Collège de Bathurst.

Il fit également lecture des lettres suivantes, lesquelles indiquent le droit à leur représentant au Sénat académique:

- Lettre de M. Léopold Lanteigne du Collège de Bathurst indiquant que le représentant du Collège est M. Léopold Laplante.
- Lettre de M. Paul Boudreau, Faculté d'administration indiquant que le représentant de la faculté est M. Carmel St- Pierre.
- Lettres de M. Yvan Albert, Faculté des sciences de l'éducation indiquant que les responsables de la faculté sont Madame Gilberte LeBlanc et Donald Arsenault.
- Lettre de Mlle Huberte Richard, Ecole des sciences infirmières indiquant que la représentante de l'école est Soeur Velma Wade.
- Lettre de la Fédération des étudiants indiquant que leur représentant est M. Gilbert Waquant.

Autres correspondances:

- Lettre de M. Donald Arsenault motivant son absence.
- Lettre de démission de M. Arthur Chiasson comme membre du Sénat.
- Lettre de Monsieur Schweiger demandant d'inscrire à l'article "Divers" de l'ordre du jour, son intention de présenter une proposition concernant l'Ecole des sciences sociales et du comportement.
- Lettre de la Fédération des étudiants demandant qu'un cours soit offert par la Faculté d'administration à l'intention des étudiants qui occupent des postes administratifs à la F.E.U.M.

5 - COLLEGE DE BATHURST - L'OFFRE FAITE A L'UNIVERSITE DE MONCTON

Le Président du Conseil d'administration et M. Léopold Lanteigne, recteur du Collège de Bathurst, demandent à l'Université de prendre l'entière responsabilité de l'enseignement universitaire du Collège de Bathurst.

Une certaine crainte fut exprimée par les représentants des autres collèges affiliés, c'est-à-dire à savoir quels seraient les effets que pourrait avoir un tel accord à ce moment, car il y a deux comités qui étudient présentement la situation de l'enseignement supérieur francophone au Nouveau-Brunswick et les recommandations n'ont pas encore été présentées. Il s'agit du Comité formé par la Commission de l'enseignement supérieur des Maritimes et celui de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

Les membres du Sénat semblent être d'accord que cette question soit étudiée.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Roland Cloutier que le Sénat recommande que la formule suggérée dans la lettre du 11 octobre 1974 des dirigeants du Collège de Bathurst, est acceptable et mérite d'être considérée par le Sénat.

Il est proposé par le Père Jean-Guy Lachance et appuyé par Gilles Long que l'on ajoute l'amendement suivant:

L'une des solutions acceptables au lieu de "est acceptable".

Vote sur l'amendement: Contre; 5 Adopté.

Vote sur la proposition: Abstentions: 2 Adopté.

3/...

6 - MONSIEUR W.B. THOMPSON - PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT POST-SECONDAIRE - NON UNIVERSITAIRE

Avant de faire la présentation de Monsieur Thompson, le Recteur demande à l'assemblée si les membres ont des commentaires ou des objections à ce que M. Thompson donne sa présentation en anglais.

Il est proposé par Victor Ross et appuyé par Jean-René Longval que l'on fasse venir quelqu'un pour faire une traduction de la présentation de Monsieur Thompson.

Adopté.

Madame Christel Gallant fut invitée à venir comme traductrice.

Monsieur Cadieux souhaite la bienvenue à Monsieur Thompson et l'invite à prendre la parole.

Monsieur Thompson a donné sa conception des collèges communautaires. Leurs programmes s'adressent surtout aux personnes qui sont sorties de l'école publique. Le but de la Commission n'est pas nécessairement d'augmenter le nombre de programmes, mais de prévoir les possibilités dans le but de permettre aux jeunes d'accéder à une meilleure vie dans la communauté. Les activités des collèges seront orientées vers le marché du travail et les collèges seront établis selon les besoins de la population.

7 - RAPPORT DU COMITE DE CONTROLE DE LA QUALITE D'ENSEIGNEMENT

Le Comité de contrôle va faire une visite des collèges affiliés ainsi que des facultés et écoles sur le campus de l'Université. Ces visites devraient se faire dans les semaines qui suivent.

Le Comité recommande que les noms des professeurs à temps partiel n'apparaissent pas dans l'annuaire de l'Université.

Le Sénat académique demande qu'à l'avenir tous les comités soumettent des rapports par écrit.

8 - SECTEUR ACADEMIQUE - MONSIEUR SCHWEIGER

- a) Ratification des conditions d'admission pour les années académiques 1975-76 et 1976-77.

Les conditions générales et particulières d'admission furent acceptées par le Conseil académique.

Il est proposé par Yvan Albert et appuyé par René Lecomte que les conditions générales et particulières d'admission pour les années 1975-76 et 1976-77 soient ratifiées par le Sénat.

Adopté.

- b) Système de notes et d'évaluation l'U de M.

Les représentants des étudiants ont distribué une liste de plaintes au sujet du système de notes.

En résumé, il nous semble que ce n'est pas le système même qui fait défaut mais ils questionnent plutôt la mise en application.

Le Secrétaire général présente la recommandation du Comité ad hoc - système de notes qui a été adoptée par le Conseil académique du 2 octobre 1974 et qui se lit comme suit:

b) Système de notes et d'évaluation (suite)

"Les deux-tiers de la lettre finale d'un cours sont déterminés à partir de l'ensemble des lettres obtenues sur chacune des épreuves de contrôle, compte tenu de leur valeur relative, tel que communiqué aux étudiants au début du cours. L'autre tiers consiste en une évaluation globale du rendement de l'étudiant par rapport aux objectifs du cours."

Il est proposé par Roland Cloutier et appuyé par Brian Newbold que l'on accepte la recommandation citée ci-haut.

Non adopté.

c) Nouveaux programmes

Le Vice-recteur nous fait part que tous les nouveaux programmes, à l'exception de la maîtrise en philosophie (à temps partiel) ont été approuvés par la Commission de l'enseignement supérieur.

d) Extension de l'enseignement

Monsieur Schweiger donne un aperçu de la situation des cours qui sont offerts à l'Extension de l'enseignement pour accommoder les anglophones de la région.

Attendu que l'Université de Moncton accepte de répondre aux besoins du milieu:

Il est proposé par Clément Loubert et appuyé par Raoul Dionne que l'Université de Moncton continue d'offrir en langue anglaise des cours à l'Extension destinés aux étudiants anglophones.

Contre: 3 Adopté.

Amendement proposé par Khaled Belkhodja et appuyé par Jacques Lapointe que l'on ajoute "dans la mesure où ceci n'excède pas une proportion de 40% des cours durant une année académique".

Pour: 6 Contre: 11. Non adopté.

Il est proposé par Clément Loubert et appuyé par Roland Cloutier que le Conseil académique soit mandaté de formuler les modalités d'application et fasse rapport au prochain Sénat académique.

Adopté.

e) Questionnaire d'évaluation

Il fut décidé de retarder d'une année le questionnaire d'évaluation. Ceci donnerait chance d'étudier la possibilité d'organiser un service pédagogique qui serait offert sur une base volontaire aux professeurs intéressés à s'améliorer ou se perfectionner.

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Khaled Belkhodja que cet article soit tablé jusqu'à la prochaine réunion du Sénat.

Adopté.

5/...

8 - SECTEUR ACADEMIQUE (suite)

f) Rapport du Comité ad hoc - Français

Monsieur Roland LeBlanc, président du Comité ad hoc sur la qualité du français sur le campus de Moncton, a présenté son rapport au Sénat. Ce rapport fut distribué à tous les membres.

Il a donné un compte-rendu du travail accompli jusqu'à date ainsi que les étapes à suivre pour compléter le travail qui leur a été demandé.

9 - COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES MARITIMES

Monsieur Raoul Dionne, membre de la Commission de l'enseignement supérieur, a donné un compte-rendu des activités de la Commission. Cette dernière a fait une tournée des universités des Maritimes afin d'étudier les besoins de chaque institution. La Commission est composée de 15 membres répartis comme suit: 5 membres du Nouveau-Brunswick, 6 de la Nouvelle-Ecosse, 3 de l'Ile du Prince-Edouard, en plus de la présidente, Soeur Catherine Wallace.

10 - DIVERS

a) Ecole des sciences sociales et du comportement

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Roland Cloutier que le Sénat académique recommande au Conseil des Gouverneurs de ratifier la création de l'Ecole des sciences sociales et du comportement comme unité administrative permanente et que l'on permettrait aux départements de l'Ecole actuelle de demander leur transfert dans une autre faculté ou école existante; ceci devrait se faire avant le 1er juillet 1975. Aussi qu'aucune nouvelle école ou faculté ne soit créée pour accommoder un ou plusieurs départements actuels.

Pour: 12 Contre: 6 Adopté.

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Clément Loubert que la recommandation du procès-verbal du 28 février, 1 et 2 mars 1974, qui se lit comme suit: "il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Léonard LeBlanc que la recommandation du Comité des structures des écoles soit déposée sur le bureau jusqu'à une réunion ultérieure du Sénat académique" soit tablée sans retour.

Contre: 1 Abstention: 4 Adopté.

11 - AFFAIRES NOUVELLES

a) Calendrier académique 1975-76

Il est proposé par Yvan Albert et appuyé par Clément Loubert que le Conseil académique règle cette question en consultation avec la Fédération des étudiants et l'Association des professeurs.

Adopté.

b) Annuaire de l'Université de Moncton

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Yvan Albert que le Sénat accepte le principe de publier un annuaire pour 2 ans tel que recommandé par le Conseil académique.

Adopté.

c) Election d'un membre au Comité de contrôle de la qualité d'enseignement

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Rhéal Bérubé que Monsieur Victor Ross soit nommé au Comité de contrôle de la qualité d'enseignement.

Adopté.

d) Comité des grades honorifiques

Il est proposé par Yvan Albert et appuyé par Roland Cloutier que l'on présente, au prochain Sénat académique, une liste des personnes qui feraient partie du Comité des grades honorifiques.

Adopté.

(Mémo aux Sénateurs leur demandant de nous soumettre des noms).

e) Prochaine réunion du Sénat académique.

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Helmut Schweiger que la prochaine réunion du Sénat académique soit fixée le jeudi 30 janvier 1975 à 14h.

Adopté.

f) Publication des nouvelles du Sénat dans le "Campus"

Il est proposé par Pierre L'Hérault et appuyé par Clément Loubert que le Service d'information soit autorisé à publier des extraits du procès-verbal du Sénat dans le "Campus"; ceci après consultation avec le Secrétaire général.

Adopté.

g) Comité de promotion et de permanence

Il est suggéré que le Comité exécutif fixe le mandat des membres du Comité de promotion et de permanence.

h) Nominations au Comité des programmes

Il est proposé par Rhéal Bérubé et appuyé par Roland Cloutier que M. Léopold Laplante soit nommé au Comité des programmes à titre de représentant des collègues affiliés.

Adopté.

Il est proposé par Fernand Mattart et appuyé par Marielle Préfontaine que M. Yvan Albert soit nommé au Comité des programmes à titre de représentant des collègues affiliés.

Adopté.

Il est proposé par Rhéal Bérubé et appuyé par Khaled Belkhodja que les étudiants MM. Jacques Lapointe et Gilbert Waquant soient nommés au Comité des programmes mais qu'un seul siège au Comité, c'est-à-dire qu'ils assistent alternativement.

Adopté.

7/...

11 - AFFAIRES NOUVELLES (suite)

h) Nominations au Comité des programmes

Il est proposé par Victor Ross et appuyé par Marielle Préfontaine que MM. Léandre Bourque et Helmut Schweiger fassent la consultation nécessaire pour remplacer Raoul Dionne qui a démissionné du Comité des programmes.

Adopté.

i) Lettre de Monsieur Newbold - Nomination au Conseil de Recherches

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Huberte Richard que M. Melvin Gallant soit nommé au Conseil de recherches de l'Université pour un terme d'un an.

Adopté.

j) Cours en administration des affaires étudiantes

La Fédération des étudiants a demandé à la Faculté d'administration d'étudier la possibilité d'offrir un cours en administration des affaires étudiantes qui serait désigné pour les étudiants qui occupent des postes à la Fédération des étudiants, ou les conseils de facultés ou écoles.

Le Secrétaire général de l'Université donna le rapport du Comité des programmes qui s'était rencontré pour discuter de ce cours.

Le Comité des programmes recommande que ce cours ne soit pas réservé exclusivement aux étudiants qui occupent des postes administratifs à la F.E.U.M.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par René Lecomte que la Faculté d'administration offre le cours AD 1291 Administration des affaires étudiantes comme projet pilote suite à l'approbation du syllabus du cours par le Comité des programmes.

Adopté.

12 - AJOURNEMENT

Il est proposé par Yvan Albert et appuyé par Roland Cloutier que la réunion soit ajournée.

Adopté.

(Signé) Jean Cadieux, président

(Signé) Léandre Bourque, secrétaire